

EFFETS DE LA MIGRATION SUR LA COMPOSANTE FÉCONDITÉ DE LA CROISSANCE URBAINE

Le cas de Tunis⁽¹⁾

Michel R. PICOUET

Démographe O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris.

RÉSUMÉ

L'approche des relations entre fécondité, migration et croissance urbaine, menée à l'occasion d'une enquête migration et emploi sur Tunis permet d'apprécier les mécanismes d'intégration à la vie urbaine aux niveaux des comportements reproductifs des femmes migrantes et de poser le problème des effets induits sur la croissance des villes redevables aux générations successives de migrants.

MOTS-CLÉS : Migration — Fécondité — Croissance urbaine — Tunis — Pays arabes.

ABSTRACT

EFFECTS OF MIGRATION ON THE FERTILITY COMPONENT OF THE URBAN GROWTH — CASE OF TUNIS

The study of the relations between fertility, migration and urban growth made in a survey on migration and employment in Tunis allows to determine the processes of integration of migrant women into urban life on the basis of their procreative behaviour and to raise the problem of the induced effects on the urban growth resulting from the successive generations of migrants.

KEY WORDS : Migration — Fertility — Urban growth — Tunis — Arabian countries.

RESUMEN

EFFECTOS DE LA MIGRACIÓN SOBRE EL COMPONENTE FECUNDIDAD DEL CRECIMIENTO URBANO — CASO DE TÚNEZ

El análisis de las relaciones entre fecundidad, migración y crecimiento urbano realizado para una encuesta de migración y empleo en Túnez permite determinar los mecanismos de integración de las mujeres migrantes a la vida urbana a partir de sus comportamientos reproductivos y plantear el problema de los efectos inducidos sobre el crecimiento urbano debidos a las generaciones sucesivas de migrantes.

PALABRAS CLAVES : Migración — Fecundidad — Crecimiento urbano — Túnez — Países árabes.

Les pays qui ont connu, ou qui connaissent une forte croissance naturelle de leur population, ont vu et voient se développer des phénomènes de concentration à un rythme largement supérieur à celui de la population totale. Accroissement naturel élevé,

exacerbation de l'urbanisation, ces deux processus sont évidemment liés. Un croît naturel a en effet pour résultat d'augmenter les potentiels de croissance des régions : potentiels qui sont résorbés sur place lorsque les régions possèdent un dynamisme écono-

(1) Version remaniée et complétée d'une communication présentée au II^e Colloque de Démographie Maghrébine, Oran 1975.

mique propre. Il en est cependant rarement ainsi. Les ajustements se font plutôt par des mouvements de population qui écoulent le potentiel des régions défavorisées vers quelques pôles d'attraction mieux pourvus, généralement la capitale, les grandes villes ou vers l'étranger. Les rapports entre la population des centres urbains et la population du reste du pays qui alimente en quelque sorte la croissance de ces centres par la migration se traduisent en termes de transferts. Des transferts d'effectifs puisque certaines régions vont enregistrer une diminution de leur population correspondant à une augmentation pour d'autres, et des transferts de capacité de croissance qui modifie les schémas démographiques des populations en cause. Ces changements sont difficiles à apprécier en raison du nombre de facteurs qui interviennent et dont on ne peut isoler les effets aisément.

Dans le cas où les schémas démographiques régionaux sont identiques, seule la deuxième catégorie de facteurs joue et les effets secondaires de la migration sont limités aux modifications des structures démographiques. Par exemple à taux de fécondité par âge identiques dans les populations migrantes et non-migrantes, on peut obtenir un accroissement de la natalité par le seul gonflement des effectifs de femmes en âge de forte fécondité. Il y a ici simplement intervention d'une structure plus favorable (on pourrait imaginer le contraire) liée à une forte corrélation introduite par l'âge entre l'intensité migratoire et le niveau de la fécondité.

Ces effets dépendent essentiellement de la façon dont la migration différencie certaines catégories de la population suivant le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la catégorie socio-professionnelle, le ménage ou tout autres caractéristiques de structure.

On peut imaginer maintenant que seules les différences entre les schémas démographiques interviennent, la migration n'entraîne pas de variations de structures mais modifie les niveaux des variables démographiques (mortalité, fécondité, nuptialité) de la région d'accueil. Dans cette région l'ampleur des effets induits sur l'ensemble de la population dépend de l'importance de la population immigrante et de son évolution passée. Ce phénomène induit a des effets de caractère cumulatif dont le poids est directement lié à l'ancienneté de la migration (nombre de générations concernées) et au degré d'assimilation des descendants des immigrants de

première et seconde génération à la population de souche. Dissocier la part dans ces phénomènes des générations successives de migrants tient de la gageure, il faudrait en effet connaître la généalogie de l'ensemble de la population et cela est difficilement réalisable.

Un premier pas peut être fait si l'on saisit la façon dont les caractéristiques propres à la population migrante interviennent sur les niveaux démographiques de l'ensemble de la population de l'agglomération. Ce qui revient à limiter l'analyse aux « derniers effets induits » non dissociés des effets de structure (1).

On se propose ici de donner quelques éléments d'appréciation de ces effets à travers l'étude des processus d'intégration à la vie urbaine des femmes migrantes installées dans l'agglomération de Tunis. Dans ce domaine l'analyse la plus intéressante est sans doute celle qui se rattache à l'étude de la fécondité différentielle suivant la migration, son ancienneté et son origine en relation avec les comportements des femmes migrantes et non-migrantes en matière de limitation volontaire de la taille de la famille.

Les sources utilisées sont principalement celles de l'Institut National de la Statistique et en particulier les données tirées de l'Enquête Migration et Emploi réalisée sur un échantillon de 1850 ménages de Tunis au cours des années 1972 et 1973 (2).

Statut migratoire, âge de la femme et descendance moyenne

LA FÉCONDITÉ ILLÉGITIME ÉTANT TRÈS FAIBLE, seule la catégorie des femmes mariées, veuves et divorcées nous intéresse. L'importance du nombre de ses femmes dépend à la fois de l'intensité de la migration, du calendrier et de l'intensité de la nuptialité des migrants et des perturbations que la migration provoque dans ce calendrier.

En faisant intervenir l'ancienneté de la migration on constate à Tunis que le déplacement intervient assez peu sur le calendrier des mariages des migrants. En effet l'intensité du célibat, très forte chez les migrants au moment de leur arrivée, baisse assez rapidement dès que la migration est plus ancienne. Corollairement la plupart des migrantes sont mariées avant leur arrivée et souvent depuis peu. Le processus

(1) La terminologie employée oppose les « premiers effets induits » qui résultent des premières générations de migrants installés dans la métropole d'accueil et qui se transmettent par leurs descendants et les « derniers effets induits » qui résultent des dernières générations de migrants.

(2) Se référer aux résultats de cette enquête parus dans *Études et Enquêtes de l'I.N.S.* n° 4, cinq fascicules, Tunis 1973/74. PICOUET (M. R.).

est le suivant : le jeune homme, célibataire, vient à Tunis chercher du travail, après une ou deux années, muni de quelques économies, il retourne au pays prendre femme et revient s'installer à Tunis avec sa famille. Dans l'ensemble la population migrante se marie suivant un calendrier qui est plus proche de celui de leur région d'origine que celui de la région d'accueil. Le résultat en est que la population migrante a une nuptialité plus intense et un calendrier plus précoce que la population non-migrante.

Le taux de nuptialité pour Tunis est de 10 nouveaux mariages pour 1 000 habitants alors que dans le reste du pays il se situe à environ 14 nouveaux mariages pour 1.000 habitants (niveau 1969/1970). Comment cela se traduit-il dans la structure par âge des femmes migrantes et non-migrantes ?

43 % des migrantes récentes mariées, veuves et divorcées, âgées de 17 à 49 ans, appartiennent au groupe 20-24 ans. Cette caractéristique de la migration est assez constante dans le temps et on retrouve aisément dans les structures des populations migrantes les traces des poussées migratoires même assez anciennes, au niveau des générations qui avaient 20-24 ans au moment du déplacement. Ces cohortes alimentent la population migrante dans son ensemble. A Tunis, la permanence de

au-delà l'importance des retours au pays d'origine rompt cet équilibre. Ce processus de constitution de la population migrante n'entraîne finalement que peu de différences entre la structure par âge des femmes mariées, veuves, divorcées migrantes et celle des femmes mariées, veuves ou divorcées non-migrantes à l'exception du groupe 20-24 ans (tabl. I).

En appliquant la même série de taux de fécondité légitime aux structures par âge des femmes migrantes et non-migrantes on obtient un nombre de naissances à peu près identique (1). Ce qui revient à dire que les facteurs multiples de structure semblent se compenser et que leurs effets réciproques sont relativement neutres (2). C'est parmi les différences dans les schémas de fécondité qu'il faut sans doute rechercher la cause des effets induits.

CES SCHÉMAS SONT TRÈS VARIABLES SUIVANT LE MILIEU D'ORIGINE aussi a-t-on distingué dans l'ensemble de la population mariée, veuve et divorcée, quatre catégories : les femmes originaires de Tunis, les femmes migrantes originaires des grandes villes (milieu urbain), les femmes originaires des moyennes et petites communes (milieu semi-urbain) et les femmes originaires de la campagne (milieu rural). Enfin chaque catégorie de migrantes comprend deux groupes, le groupe des femmes arrivées à Tunis avant 1962 (migrantes anciennes) et le groupe des femmes qui se sont installées dans la capitale tunisienne entre 1962 et 1971 (migrantes récentes).

TABLEAU I

Structure par groupes d'âge des femmes mariées, veuves et divorcées de Tunis selon le statut migratoire (%)

Age	Migrantes récentes	Ensemble des migrantes	Non-migrantes	Ensemble des femmes de Tunis
17 - 19	10.1	2.0	2.8	2.3
20 - 24	43.0	14.7	10.3	13.1
25 - 29	19.6	16.3	19.9	17.7
30 - 34	8.9	17.5	17.9	17.7
35 - 39	6.3	19.3	19.7	19.4
40 - 44	6.3	17.6	16.4	17.1
45 - 49	5.8	12.6	13.0	12.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectifs	350	843	508	1351

Source : INS — Enquête Migration et Emploi/Tunis 1972/1973.

l'intensité migratoire, que quelques variations légères ne troublent guère, détermine pour les survivantes des différentes cohortes de migrantes des groupes d'âges relativement équilibrés jusqu'à environ 60 ans,

TABLEAU II

Nombre moyen d'enfants nés vivants suivant l'âge de la femme

AGE	Femmes migrantes				Orig. de Tunis	Ens.
	Urbain	S. urbain	Rural	Total		
17 - 19	0,5	0,4	0,9	0,71	0,57	0,66
20 - 24	1,39	2,16	1,82	1,88	1,71	1,76
25 - 29	2,65	3,47	3,60	3,27	1,70	3,04
30 - 34	3,89	5,26	5,19	4,90	3,76	4,40
35 - 39	5,79	5,62	5,98	5,77	5,18	5,54
40 - 44	6,33	6,30	6,59	6,61	5,91	6,38
45 - 49 *	5,37	5,84	6,16	5,84	5,46	5,72
17 - 49	3,96	5,20	4,72	4,54	3,86	4,35
17 et +	4,56	5,05	5,01	4,90	4,39	4,72

* La moindre descendance observée chez les femmes les plus âgées (45-49 ans) est liée certainement à un phénomène d'omission de naissances vivantes qui va en s'aggravant avec l'âge.

(1) Pour un effectifs de 100.000 femmes, on obtiendrait en appliquant le taux de fécondité légitime par âge de la population de Tunis respectivement 26.644 naissances en utilisant la structure de la population migrante et 26.625 avec la structure de la population non migrante.

(2) Ceci est probablement à nuancer, car l'analyse qui est faite ici de ces phénomènes est très incomplète. Il faudrait pouvoir y introduire l'évolution des structures dans les populations d'accueil et de départ : structure de la nuptialité, structure par âge et évaluer tel effet isolé du à l'un de ses facteurs dans le cadre d'une année bien déterminée.

Le calcul d'indices simples de fécondité pour l'ensemble de ces catégories tels le nombre moyen d'enfants par femme et la probabilité d'agrandissement permet d'intéressantes comparaisons surtout si on y inclut l'âge de la femme, l'âge au premier mariage et la durée du mariage.

On note ainsi que la descendance des femmes migrantes, quel que soit leur âge est plus élevée que celle des femmes originaires de l'agglomération et que cette différence s'accroît d'autant plus que le milieu d'origine est moins urbanisé. On constate d'ailleurs une très forte similitude d'évolution suivant l'âge entre d'une part la descendance des femmes originaires de Tunis et la descendance des migrantes urbaines et d'autre part entre la descendance des femmes migrantes semi-urbaine et la descendance des femmes migrantes originaires de la campagne (tabl. II). Lorsqu'on considère la descendance survivante (nombre moyen d'enfants encore vivants) la différence suivant le milieu d'origine

s'émousse quelque peu en raison de la plus forte mortalité que l'on constate dans la descendance des femmes originaires des milieux les moins urbanisés (1).

Ces observations valables pour les migrantes anciennes qui ont, quel que soit le milieu d'origine, une durée moyenne du mariage à peu près équivalente (21 ans), le sont moins pour les migrantes récentes. Une femme de la campagne par exemple arrivée dans l'agglomération au cours de la dernière décennie est mariée en moyenne depuis environ 14 ans alors qu'une femme venant de la ville ne l'est que depuis 10 ans à peine.

On peut mettre en relief l'influence de la durée du mariage en calculant un indice différentiel représentant la durée moyenne de mariage pour un enfant né vivant dans deux groupes de générations 1937-1941 et 1942-1946 âgées en 1972 de 25-29 ans et 30-34 ans (tabl. III).

TABLEAU III
Durée moyenne de mariage pour un enfant né vivant

Indices	Génération 1937-1941 (25 - 29 ans)					Génération 1942-1946 (30 - 34 ans)				
	Tunis	Urbain	S.Urbain	Rural	Ens. Tunis	Tunis	Urbain	S.Urbain	Rural	Ens. Tunis
- Nbre d'enfants nés vivants	2.70	2.65	3.47	3.60	3.04	3.76	3.89	5.26	5.19	4.40
- Durée moyenne du mariage (en années)	6.85	7.75	8.38	8.75	7.71	11.54	11.90	13.72	13.71	12.50
- Durée/enfants (en années)	2.53	2.93	2.41	2.36	2.53	3.06	3.06	2.60	2.64	2.84

La valeur de cet indice montre l'existence dans l'agglomération de Tunis de deux modèles de fécondité, celui des femmes originaires des villes (Tunis ou des autres grandes villes du pays) avec une durée moyenne du mariage pour un enfant né vivant forte par rapport à celui des autres femmes, ce qui suppose une amorce de limitation volontaire de la descendance et celui des femmes de la campagne ou proche de celle-ci (petites communes rurales, gros bourgs à vocation agricole) où l'on constate malgré une plus longue durée du mariage, une durée moyenne par enfant faible (2,60 année par enfant pour les femmes de la campagne contre 3,06 pour les citadines des générations 1941-1946).

Comportement reproductif, milieu d'origine et ancienneté de la migration

LE PROCESSUS DE CONSTITUTION DE LA FAMILLE révèle un phénomène de dualité villes/campagnes du même type que celui précédemment décrit : la probabilité d'avoir un second enfant pour une femme qui a déjà eu son premier (a_1) est nettement supérieure à la probabilité d'en avoir au moins un (a_0) pour les femmes originaires de la campagne, tandis que pour les femmes d'autres origines (urbaine, petites villes et Tunis) a_1 est plutôt inférieure à a_0 (tabl. IV).

Dès le second enfant, commence de se faire sentir pour les femmes sédentaires une amorce de limitation

(1) La différence entre la descendance des femmes originaires de Tunis et celle des femmes originaires de la campagne qui est de 15 % tombe à 11 % pour la descendance survivante.

TABLEAU IV

Probabilités d'agrandissement suivant le milieu d'origine (%)

Probabilités d'agrandissement	Origine Tunis	Migrantes				Ensemble
		Grandes villes	Petites villes	Campagne	Sous - Total	
a ₀	93	94	92	90	91	92
a ₁	93	91	94	98	95	94
a ₂	91	93	94	93	93	92
a ₃	81	92	90	89	90	87
a ₄	88	84	79	88	84	86
a ₅	84	81	89	97	90	88

des grossesses ultérieures; phénomène qui sera plus tardif pour les femmes migrantes originaires du milieu urbain. C'est le nombre de femmes qui s'arrêtent à 2, 3 ou 4 enfants qui entraîne une moindre fécondité des citadines par rapport aux femmes de la campagne dont les probabilités d'agrandissement restent très élevées au-delà même du quatrième enfant.

Il est intéressant de noter ici qu'en matière de fécondité le comportement des migrantes dans le nouveau lieu de résidence est en quelque sorte prédéterminé par les conditions objectives du milieu d'origine. Ces conditions sont en constante évolution et il est probable qu'elles ne sont pas les mêmes pour les migrantes d'aujourd'hui qu'elles ne l'étaient pour leurs aînées. Il s'agirait donc de savoir comment l'ancienneté de la migration intervient sur le niveau de la descendance. Il semble que la relation soit assez complexe (tabl. V).

TABLEAU V

Nombre moyen d'enfants nés vivants suivant l'âge et l'ancienneté de la migration

AGE	TUNIS	URBAIN		S. URBAIN		RURAL	
		Ancienne	Récente	Ancienne	Récente	Ancienne	Récente
17 - 19	0,57	-	0,66	-	0,40	-	0,88
20 - 24	1,71	1,00	1,44	2,00	2,20	2,00	1,78
25 - 29	2,70	2,13	3,00	3,11	3,68	3,23	3,92
30 - 34	3,76	4,07	3,61	5,70	4,52	5,72	4,22
35 - 39	5,18	6,05	4,77	5,72	5,18	6,30	5,00
40 - 44	5,91	6,82	3,80	6,72	6,85	6,92	5,61
45 - 49*	5,46	6,14	3,90	6,38	5,18	6,02	7,16

Source : INS — Enquête migration et Emploi/Tunis 1972/1973.

Jusqu'à environ 30 ans, la descendance des migrantes récentes est plus élevée que celle des migrantes anciennes, au-delà de cet âge la situation se renverse nettement et ce sont les migrantes

anciennes qui montrent la descendance la plus forte. Le point d'inflexion se situe à un âge qui sépare les migrantes anciennes en deux catégories : celles qui avaient moins de 20 ans lorsqu'elles sont arrivées dans l'agglomération et qui se sont donc mariées en grande majorité à Tunis et celles qui avaient plus de 20 ans au moment de l'arrivée avec une forte probabilité d'être déjà mariées avant la migration (1). Le renversement de tendance serait donc lié au fait que le mariage a eu lieu avant ou après la migration.

Ainsi les migrantes récentes de moins de 30 ans ont une descendance plus élevée que les femmes de même âge mais dont la migration est plus ancienne. On peut considérer que cette catégorie de femmes qui se sont mariées une fois installées à Tunis a un comportement qui tend à la rapprocher de celui des sédentaires. Par contre pour les migrantes âgées de plus de 30 ans, il paraît étonnant que parmi les femmes de mêmes générations ce soit les migrantes récentes qui aient la descendance la moins forte. On peut énoncer plusieurs hypothèses pour expliquer ce phénomène :

— les migrantes anciennes ont profité des conditions sanitaires meilleures de la capitale (faible mortalité périnatale) ;

— la plupart des accouchements ayant lieu à Tunis dans les hôpitaux ou cliniques, la distinction entre mort-né et avortement est mieux faite par les femmes — les omissions sont également moins nombreuses ;

— il est possible également que les migrantes récentes soient plus touchées par les services du Planning Familial ou que le contact avec une société extrêmement différente les amènent à changer plus rapidement de comportement que les femmes dont la migration est ancienne et dont la situation en matière de fécondité est restée figée à la situation de Tunis au moment de leur installation.

Il semblerait ainsi que les femmes migrantes modifieraient leur comportement au moment de leur arrivée lorsqu'elles sont pour la première fois en contact avec des comportements différents de ce qu'elles connaissaient jusqu'alors, puisque la situation se fige rapidement. Ceci expliquerait que les femmes dont la migration est ancienne ont un niveau de fécondité se rapprochant plus des niveaux de fécondité de la capitale il y a 10, 20 ou 30 ans que du niveau actuel. Ce phénomène jouerait évidemment moins pour les femmes qui ont atteint l'âge au mariage après la migration. C'est dans cette catégorie de femmes que l'on observe en fait les phénomènes d'intégration les plus sensibles.

(1) Près de 60 % des femmes migrantes sont mariées avant d'atteindre leur vingtième année.

Deux points essentiels nous paraissent à retenir : l'importance dans ce type d'analyse du lieu où la femme atteint l'âge au mariage et surtout le fait que c'est au moment de leur arrivée que les femmes sont les plus réceptibles à une transformation de leur comportement. C'est là une conclusion qui peut orienter de futures actions en matière de politique de population.

SOUS UN AUTRE ANGLE ON RETROUVE LES MÊMES TENDANCES lorsqu'on examine l'intervalle qui sépare deux naissances vivantes successives auprès des femmes ayant achevé leur descendance. Ainsi en comparant pour les générations de femmes 1917-1926, âgées en 1972 de 45-54 ans (1) la variation de l'intervalle moyen selon le rang, on note que ce sont les migrantes anciennes qui ont espacé le plus leur descendance. L'intervalle pour cette catégorie de femmes est à presque tous les rangs plus élevé que celui des autres catégories (femmes sédentaires et migrantes récentes). Par ailleurs jusqu'au quatrième rang l'intervalle est plus faible chez les femmes sédentaires que chez les migrantes récentes. Autrement dit les femmes originaires de la capitale conçoivent plus rapidement jusqu'à ce qu'elles atteignent entre 4 et 5 enfants, au-delà une tendance rapide à l'allongement se maintient jusqu'au 9^e rang (tabl. VI).

TABLEAU VI

Intervalle moyen entre deux enfants issus de mères âgées de 45-54 ans (génération 1917-1926)

Rang de la naissance	Migrantes anciennes	Migrantes récentes	Originaires de Tunis
1	2.66	2.17	2.17
2	3.02	2.85	2.73
3	3.05	2.81	2.73
4	2.94	2.69	2.76
5	2.92	2.79	2.81
6	3.09	2.91	2.95
7	3.02	3.06	3.00
8	2.70	2.80	3.00
9	3.00	2.43	2.68
10	2.70	2.22	2.40
Tous rangs	2.95	2.82	2.71

Source : INS — Enquête Migration et Emploi/Tunis 1972-1973.

(1) La faiblesse des effectifs de l'enquête Migration et Emploi Tunis 1972/73 a conduit à retenir des femmes qui n'ont pas complètement achevé leur descendance : génération 1921-1926 âgées de 45-49 ans au moment de la date d'enquête.

(2) La presque totalité des femmes migrantes installées dans la capitale n'ont effectué qu'un seul déplacement qui les a conduit de leur lieu d'origine à Tunis. Cette caractéristique de la migration féminine permet de considérer la fécondité des migrantes comme reflétant la situation de départ. Les phénomènes d'intégration sont bien spécifiques à la capitale ce qui ne serait pas le cas si la migration se faisait en plusieurs étapes.

(3) Ce phénomène est favorisée par le fait que les femmes de Tunis se marient après 20 ans, âges auxquels la fécondabilité est la plus élevée.

(4) Ce qui confirme l'analyse du processus de constitution de la famille : les probabilités d'agrandissement des citadines ont tendance à fortement baissé après le 4^e enfant né vivant.

Pour comprendre ces différences et en saisir toute la portée, il faut savoir que les femmes qui ont une descendance plus nombreuse conçoivent naturellement plus rapidement que les autres (cas des femmes d'origine rurale) et que par ailleurs la durée moyenne du mariage intervient. Or on a vu que les citadines avaient un calendrier des mariages moins précoce que celui des migrantes pour les générations concernées (43 % des femmes originaires de Tunis se sont mariées avant 20 ans alors que parmi les migrantes on en compte 58 %).

Ceci dit remarquons que sur les trois séries ci-dessus deux résument les caractéristiques de deux populations relativement homogènes : la population originaire de Tunis et la population du reste du pays, puisque on peut considérer que les migrantes récentes appartenant à ces générations ont eu la presque totalité de leurs enfants en dehors de l'agglomération (2). Par contre la série des migrantes anciennes se réfère à une population beaucoup plus hétérogène en ce sens qu'elle est constituée de couches successives de migrantes avec des âges à la migration différents et dont les degrés d'intégration lors de leur vie génésique sont aussi divers que multiples. Il s'ensuit un modèle intermédiaire qui intègre aussi bien des caractéristiques du milieu d'accueil que du milieu de départ.

Deux faits nous semblent déterminants dans l'apparition puis dans la coexistence de ces différents schémas de fécondité :

— un rapprochement des naissances au début du mariage (3) suivi ensuite d'un étalement correspondant à un essai réel de limitation volontaire de la descendance (4), c'est un processus qui caractérise les femmes des grandes villes et plus particulièrement celles originaires de la capitale ;

— une durée de l'allaitement maternel qui pourrait être plus longue chez les mères d'origine rural par rapport à celle des mères d'origine citadine plus enclines à recourir à l'allaitement artificiel.

Ces caractéristiques se cumulent chez les migrantes anciennes en raison même de l'hétérogénéité de ce groupe. Les femmes mariées avant le déplacement ont sans doute une durée d'allaitement corres-

pendant à la coutume de leur région d'origine, celles qui se sont mariées après le déplacement ont tendance à se rapprocher du comportement observé dans la capitale. Le résultat est un intervalle élevé à tous les rangs. Il semblerait donc que la persistance d'un comportement spécifique (plus longue durée de l'allaitement) pourrait d'une façon paradoxale agir comme un facteur déterminant de l'intégration des migrantes (limitation volontaire de la descendance) (1).

Ces mécanismes traduisent une évolution des comportements que l'on peut saisir à travers les attitudes face à la limitation volontaire de la descendance. Ainsi remarque-t-on que les femmes dont la migration est relativement ancienne ont un comportement légèrement plus favorable à la contraception que les nouvelles venues.

TABLEAU VII

Proportion de femmes pratiquant une méthode contraceptive

Age	Migrantes anciennes	Migrantes récentes	Originaires de Tunis
15 - 19	-	6	7
20 - 24	26	18	32
25 - 29	17	38	32
30 - 34	36	39	49
35 - 39	32	34	31
40 - 44	29	28	30
ENS.	30	28	35

Source : INS — Enquête Migration et Emploi/Tunis 1972/1973.

Cette différence dépend beaucoup de l'âge. Ainsi entre 25-34 ans, âge où la fécondité est maximum, ce sont les migrantes récentes qui ont recours le plus aux méthodes anticonceptionnelles. Ceci est à lier au fait que les migrantes récentes sont comme nous l'avons vu plus réceptives à un changement de comportement dans les premières années de leur installation dans l'agglomération et par là même prêtes à limiter leur descendance. La différence qui subsiste avec les sédentaires tient au nombre d'enfants nés *avant la migration* suivant un schéma de forte fécondité. Cela vaut surtout pour les femmes originaires des milieux semi-urbain et rural.

Par ailleurs si l'on met en relation l'ancienneté de la migration, l'âge au mariage et l'importance de la contraception volontaire on note que pour les migrantes anciennes cette dernière varie peu avec l'âge au mariage, par contre le faible niveau observé pour les migrantes récentes tient au petit nombre de femmes pratiquant la contraception en dehors

de celles qui se sont mariées entre 20-24 ans (25 % pour celles qui se sont mariées entre 15-19 ans et proportion nulle si l'âge au mariage est supérieur à 30 ans). Autrement dit le temps, par la simple succession de comportements différents, a tendance à niveler les écarts. Par exemple pour les femmes mariées entre 15 et 19 ans l'importance de la limitation de la descendance suivant le milieu pour les migrantes anciennes est presque identique (29 % pour l'urbain et le semi-urbain, 30 % pour le rural) alors que pour les migrantes récentes les différences suivant le milieu d'origine sont très nettes. (33 % pour l'urbain, 24 % pour le semi-urbain et 22 % pour le rural) (tabl. VIII). Il y a là la manifestation d'un processus réel d'intégration qui se fait par le nivellement des comportements des migrantes dont l'objectif est moins de ressembler aux femmes de souche tunisoise que d'adopter le comportement de la communauté émigrée dans son ensemble.

TABLEAU VIII

Proportion de femmes pratiquant la limitation des naissances suivant l'âge au mariage

AGE AU MARIAGE	TUNIS	MIGRANTE			Ens.	MIGRANTE	
		Urbain	S.Urb.	Rural		Total	anc.
15 - 19	35	31	27	27	29	30	29 25
20 - 24	39	37	21	37	33	36	30 34
25 - 29	29	27	30	28	31	30	29 25
30 - 34	21	25	25	-	18	20	33 -
35 et +	-	-	-	-	-	-	- -

Source : INS — Enquête Migration et Emploi/Tunis 1972/1973.

EN RÉSUMÉ, malgré son caractère incomplet cette approche donne une idée des mécanismes d'intégration à la vie urbaine des femmes migrantes. La tendance de ces femmes à changer leur comportement socio-démographique au moment de leur arrivée puis à le stabiliser, l'importance de la communauté d'émigrés, qui représente pour la nouvelle venue un modèle possible, sont autant d'éléments qui devraient permettre de mieux apprécier ces phénomènes et d'en percevoir les effets.

Cependant l'éclairage apporté par cette analyse révèle surtout la complexité de la trame que compose la migration dans l'évolution des composantes de la croissance urbaine et montre l'ampleur des recherches à entreprendre. Dans l'état actuel de l'observation de la mobilité spatiale il semble en effet difficile de distinguer les effets induits redevables aux diverses générations de migrants, encore moins d'analyser

(2) C'est une hypothèse qui pourrait être vérifiée par une enquête plus précise sur les variables intermédiaires de la fécondité intervenant pour les différentes catégories de femmes suivant l'ancienneté de la migration.

leurs influences respectives sur l'évolution démographique du moment ; mais on pourrait améliorer la maîtrise de la croissance urbaine en développant une meilleure connaissance :

— des mécanismes de constitution des communautés d'émigrés ;

— des processus d'intégration par la relation entre les conditions objectives de départ et les conditions d'accueil spécifiques à chaque communauté ;

— du poids des différentes communautés dans l'évolution démographique de l'agglomération.

Insistons sur le fait qu'avec la fécondité, la migration apparaît de plus en plus comme un facteur déterminant de la croissance démographique. Les déplacements impliquent des transformations des comportements démographiques qui, en s'accumulant, amènent des changements profonds dans les schémas collectifs. Là réside des éléments d'action indéniables d'une politique de croissance équilibrée de la population, probablement plus efficace que la contrainte directe sur les individus non motivés.

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.
le 25 juillet 1983*